

**PROCÈS-VERBAL DE LA 232<sup>E</sup> RÉUNION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE SUR ZOOM LE 14 MAI 2020.**

---

**Présences** : Geneviève Béland, Cédric Corbeil, Nicole Garceau, Marie-Pier Valiquette, Ginette Vézina, Audrée Juteau, Johanne Perreault, Amélie Cordeau, Céline J. Dallaire, Cassiopée Bois et Mathieu Larochelle

**En observation** : Madeleine Perron, Alex Turpin-Kirouac, Lou-Raphaëlle Paul-Allaire, Marie-Aimée Fortin-Picard et Lucie Baillargeon

**Absences** : Claude Lacasse, Nancy Hardy et Julie St-Amour

## **MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE**

Geneviève Béland souhaite la bienvenue à tous. Elle informe que depuis notre dernière rencontre, à cause de la pandémie, de nombreux ajustements ont dû être apportés. Pour soutenir la direction pendant cette période, les membres du comité exécutif formé de Mathieu Larochelle, Céline J. Dallaire, Johanne Perreault et Marie-Pier Valiquette se sont réunis à 4 reprises. D'autre part, au cours de cette période, il y a eu du mouvement au sein du personnel. D'abord, comme mentionné, Josée-Ann Bettéy nous a quittés et nous avons accueilli Marie-Aimée Fortin-Picard ; Valérie Tremblay est en arrêt de maladie depuis la fin du mois de mars et, enfin, Nancy Ross est en retour progressif après le décès de sa mère.

## **1. DÉCISIONS**

### **D-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sur la proposition de Cédric Corbeil appuyée par Ginette Vézina et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2020-906** *D'adopter l'ordre du jour tel quel.*

### **D-2 Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 9 février 2020**

Sur la proposition de Mathieu Larochelle appuyée par Marie-Pier Valiquette et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2020-907** *D'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 9 février 2020.*

### **D-3 Cooptation de Cassiopée Bois**

Sur la proposition de Johanne Perreault appuyée par Céline J. Dallaire et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2020-908** *De coopter Cassiopée Bois comme administratrice et représentante en métiers d'art pour les années 2019-2020 et 2020-2021.*

### **D-4 Présentation des revenus et dépenses au 31 mars et adoption des réserves**

Madeleine Perron présente les revenus et dépenses au 31 mars. Quelques modifications seront apportées après l'audit des états financiers (amortissement, vacances, etc.). Dans l'ensemble, nous avons obtenu des revenus de 750 000 \$ alors que les prévisions révisées étaient de 758 000 \$. Pour ce qui est des dépenses, elles totalisent 688 000 \$ alors que nous avons prévu à 726 000 \$. L'écart se justifie principalement par des dépenses reportées pour le projet 3R et Avantage numérique ainsi qu'une diminution des dépenses pour la remise de prix qui a eu lieu virtuellement plutôt qu'en présence, ce qui génère un surplus d'environ 62 000 \$

qui s'ajoute à celui de 42 559 \$ que nous avons en début d'année pour totaliser un surplus cumulé à la fin de 105 325 \$. Comme discuté lors de notre réunion du mois de novembre, sur proposition d'Audrée Juteau appuyée par Johanne Perreault et adoptée à l'unanimité:

**C.A.2020-909** *D'adopter une réserve de 42 559 \$ à même nos surplus accumulés pour la contingence des activités du CCAT, une de 20 000 \$ pour la création de capsules vidéos pour faire connaître la réalité du milieu culturel et une dernière de 15 000 \$ pour la création d'un évènement pour la relève.*

## **2. CONSULTATION**

### **C-1 Assemblée annuelle**

Après échange, il est convenu de tenir l'assemblée annuelle virtuellement au cours de la semaine du 15 juin. Un sondage doodle sera transmis pour déterminer la date idéale. Une réunion des membres du conseil d'administration précédera cette rencontre pour l'adoption des états financiers. Il y a 7 postes en élection.

### **C-2 Relance culture Abitibi-Témiscamingue**

Un comité formé de Geneviève Béland, Mathieu Larochelle, Marie-Aimée Fortin-Picard et Madeleine Perron a mis sur pied des séances de consultation pour connaître les particularités de notre milieu en ce temps de pandémie. La semaine du 4 mai, 4 rencontres pour les secteurs (littérature et conte/ métiers d'art, arts visuels et arts médiatiques/ arts de la scène/ histoire et patrimoine) ont accueilli 77 personnes alors que 34 personnes ont répondu à un sondage en ligne.

Les informations recueillies au cours des consultations sont précieuses pour moduler les actions CCAT. Déjà, nous devons fournir des suggestions de mesures à mettre en place. Les informations suivantes seront transmises au ministère de la Culture et des Communications:

### **Revendications**

- Permettre aux organismes et aux artistes qui obtiennent du financement du gouvernement du Québec d'avoir de la souplesse, de l'agilité pour la gestion du financement : par exemple, aux lieux d'interprétation qui ne veulent pas ouvrir au grand public (pour des raisons sanitaires ou incertitudes diverses), utiliser le financement obtenu pour revoir les trousseaux éducatifs, faire des recherches, revoir ces partenariats, etc.;
- Permettre un déconfinement adapté aux réalités territoriales;
- S'assurer d'une desserte internet partout dans la région. Actuellement, on parle beaucoup d'innover en intégrant une diversité de pratiques, de diffusion sur le Web sauf que la connexion internet n'étant pas fiable ou stable sur l'ensemble du territoire, les chances ne sont pas égales pour tous.

### **Suggestions de mesures à mettre en place:**

- 1, Avoir des mesures pour atteindre les clientèles qui n'ont pas de soutien au fonctionnement (soutien ponctuel au projet) ou celles qui ne sont pas couvertes par le MCC, le CALQ, la Sodec et la BAnQ (les lieux de diffusion alternatifs, les lieux d'interprétation non reconnus, les sociétés d'histoire, etc.).
- 2, Compenser la portion des dépenses non remboursables des activités de formation (financées par la mesure M-FOR du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale) organisées par les CRC incluant le salaire des participants. En plus de développer les compétences de notre secteur d'activité, cela permettrait de maintenir et de développer les réseaux de contacts et enfin d'accorder un petit soutien financier aux participants. Actuellement, les CRC ne sont pas reconnus comme promoteur collectif au PACME et, en région, il n'est pas évident pour nos organismes et travailleurs autonomes d'avoir accès à ce financement.
3. Signer des ententes sectorielles dans chacune des régions du Québec gérées par les CRC pour développer des projets structurants permettant de s'adapter et d'être agiles pour soutenir les particularités

de chacune des régions.

4. Développer une mesure pour soutenir les écoles de danse, de musique, de théâtre et d'art pour ne pas que le loisir culturel soit complètement déstructuré, perde son expertise. S'assurer qu'il puisse faire face aux défis qu'il devra relever (distanciation difficile, perte de revenus des parents pour de telles inscriptions, etc.).

5. Mettre en place une mesure pour maintenir le lien entre les créateurs et les diffuseurs. Les créateurs sont les spécialistes du contenu mais n'ont pas les réseaux de contacts, les habiletés marketing pour se promouvoir sur de nouvelles plateformes alors que les diffuseurs possèdent ces réseaux et ces compétences.

### 3. INFORMATION

#### I-1 Points d'information :

**Entente de partenariat** : Une rencontre a eu lieu avec les membres de la Conférence des préfets, le CALQ et le CCAT où il a été proposé de renouveler l'entente de partenariat de l'Abitibi-Témiscamingue pour une période de 1 an. L'accueil a été très favorable. L'objectif est de pouvoir maintenir la séquence de dépôt des dossiers en octobre. Il est proposé par Mathieu Larochelle, appuyé par Amélie Cordeau et adopté à l'unanimité:

**C.A.2020-910** *De mandater Geneviève Béland pour la signature de l'avenant 3 à l'entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'année 2020-2021.*

Considérant que la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue a été très proactive dans ce dossier et a permis l'organisation d'une rencontre avec les préfets pour la présentation du renouvellement de l'entente de partenariat, il est proposé par Mathieu Larochelle, appuyé par Amélie Cordeau et adopté à l'unanimité:

**C.A.2020-911** *De transmettre une motion de remerciement à la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue pour la diligence avec laquelle ils ont accueilli l'avenant pour renouveler l'entente de partenariat avec le CALQ.*

**Projet 3 R et Avantage numérique**: Les tutoriels Wiki, le dernier legs du projet 3 R, sont en cours de réalisation. À court terme, nous désirons former des accompagnateurs dans chaque MRC pour qu'ils puissent soutenir (contre rémunération) les organismes et les artistes à se doter d'un ISNI et d'une page Wiki. D'autre part, sous la bannière Avantage numérique, 3 formations en téléprésence seront rendues disponibles pour le milieu des affaires, du savoir et de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et du Nord-est-ontarien.

**Formation Abitibi-Témiscamingue** : Lucie Baillargeon informe qu'avec la pandémie, 3 formations ont dû être annulées à la session hiver et 2 se tenant au printemps ont pu être transformées en version virtuelle. Pour la session printemps, jusqu'ici, 4 formations en téléprésence ont été programmées. Celles-ci seront rendues disponibles pour les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

**Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue** : Marie-Aimée Fortin-Picard informe qu'avec la pandémie, la formule de l'évènement a été transformée en 5 évènements disponibles sur le WEB. Un site Web a été réalisé et la chanson thème sera lancée le 27 mai prochain.

**Remise de prix** : La formule de remise de prix a elle aussi été revue à cause de la pandémie de Covid-19. Depuis le 5 mai, la présentation des finalistes est faite sur Facebook et le site Web du CCAT. Les lauréats seront connus le 19 mai et des capsules vidéo avec un mot de remerciement de chacun de ceux-ci seront diffusées sur les réseaux sociaux et disponibles sur le site Web.

#### **4. PROCHAINE RENCONTRE ET CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Un sondage doodle sera acheminé pour convenir de la date de la prochaine rencontre. Sur la proposition de Marie-Pier Valiquette appuyée par Nicole Garceau et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

**C.A.2020-912**      *De lever la séance à 17 h 15*

---

Johanne Perreault, secrétaire

---

Date